



Ecole Elémentaire Germaine Renault
Chemin des Dames
37270 ATHEE-SUR-CHER
Tél.: 02.47.50.68.51
ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr

SCHEMA ORGANISATIONNEL DE DECONFINEMENT

La reprise de l'école est progressive. Elle s'appuie sur le protocole sanitaire national du 3 mai 2020. La priorité est la sécurité des élèves et des personnels.

CONSTITUTION DES EQUIPES ORGANISATION DU RYTHME SUR TEMPS SCOLAIRE

Semaine 20 (11-17 mai)

Lundi 11 mai : concertation entre enseignants. En parallèle, accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise (soignants, enseignants...). Pas de regroupement d'école. Tous les enseignants sont présents à l'école (sauf ceux à risque). Aides des agents municipaux pour la garde des enfants « prioritaires ».

A partir du mardi 12 mai : accueil du public ciblé : CP et CM2 (en groupe <15 élèves pour une salle de 50 m²). Calcul au prorata de la surface de chaque classe. Recensement et attribution de lavabos à certaines classes, quand cela est possible. Voir plan.

<i>Salle</i>	<i>Superficie</i>	<i>Nombre d'élèves inscrits (mars 2020)</i>	<i>Nombre d'élèves inscrits (sondage mai 2020)</i>	<i>Nombre d'élèves accueillis (limite : 15 pour 50 m²)</i>	<i>Classe résidente</i>
Grayson	37,12 m ²	21	13	11	CP A
Klee	47,25 m ²	22	15	14	CP B
Kandinsky	37,8 m ²	21	14	11	CE1
Hokusai	51,06 m ²	25	17	15	CE1-CE2
Magritte	69 m ²	24	11	20	CE2
Vasarely	54,6 m ²	29	19	16	CM1
Klimt	47,31 m ²	26	16	14	CM1-CM2
Van Gogh	51,75 m ²	28	13	15	CM2

Compte tenu des réponses reçues, et des effectifs prévus, plusieurs groupes sont constitués.

Modalité de constitution des groupes :

- Constitution de deux groupes dans chaque classe (par ordre alphabétique) pour obtenir la limite de 15 élèves (ou moins en fonction de la classe).
- Tenir compte des fratries, y compris avec la maternelle, dans la mesure du possible (quotas différents en maternelle).
- Les enfants des personnels prioritaires sont accueillis alternativement dans la classe, dans une

autre classe ou au club. Pour une bonne organisation, les parents concernés par cette priorité fourniront leur justificatif et un planning de présence une semaine à l'avance.

Les enseignants présents à l'école gèrent les élèves, les enseignants non présents gèrent la continuité pédagogique à distance.

Rythme, périodicité retenue : alternance 2 jours-2 jours (lundi/mardi ou jeudi/vendredi). C'est aussi le choix de l'école maternelle.

Les groupes constitués par les enseignants sont transmis aux parents le 7 mai.

Quelle que soit la classe :

GROUPE A = lundi et mardi à l'école.
GROUPE B = jeudi et vendredi à l'école.

Semaine 21 (18-24 mai, jeudi 21 et vendredi 22 mai = pont de l'Ascension)

A partir du lundi 18 mai : Ajout du niveau CM1 : cycle 3 complet. Liste des groupes constitués par les enseignants transmise aux parents la semaine du 11 mai. Mêmes critères que précédemment. Pour la constitution des groupes, les enseignants de CM1 s'appuient sur les groupes constitués par les enseignants de CP et CM2 afin de regrouper les fratries sur les mêmes jours. Lien avec l'école maternelle, dans la mesure du possible. Les élèves pourront être pris en charge par un autre enseignant que le leur. Possibilité d'évolution des effectifs et donc modification des modalités d'accueil et des groupes, dans le respect des limites pour chaque salle. Les enseignants présents à l'école gèrent les élèves, les enseignants non présents gèrent la continuité pédagogique à distance.

Semaine 22 (25-31 mai)

A partir du lundi 25 mai : tous les niveaux sont accueillis. Liste des groupes constitués par les enseignants transmise aux parents la semaine du 18 mai. Mêmes critères que précédemment. Pour la constitution des groupes, les enseignants de CE s'appuient sur les groupes constitués par les enseignants de CP et CM afin de regrouper les fratries sur les mêmes jours. Transmission des groupes à la maternelle. Les élèves pourront être pris en charge par un autre enseignant que le leur. Possibilité d'évolution des effectifs et donc modification des modalités d'accueil et des groupes, dans le respect des limites pour chaque salle. Les enseignants présents à l'école gèrent les élèves, les enseignants non présents gèrent la continuité pédagogique à distance.

Semaines 23 à 27 (soit du 2 juin, le 1er étant férié, au vendredi 3 juillet)

Poursuite du fonctionnement.

ASPECT ORGANISATIONNEL, RAPPELS

Si la reprise des cours est facultative pour les élèves, la mission de l'enseignant est fixée sur le présentiel. L'enseignant travaille prioritairement avec et pour les élèves présents. On n'attendra pas la même efficacité pour le distanciel : que ce soit par rapport au présentiel ou par rapport à ce qui était mis en place pendant le confinement.

Il n'y aura pas de retour « à la carte » des élèves au mois de juin. La présence doit être assidue et il n'y aura pas d'adaptation à l'emploi du temps des parents. La possibilité est laissée de changer d'avis entre le 11 et le 25 mai uniquement.

Un nouveau sondage sera transmis aux parents la semaine du 18 mai, avec annonce de modifications éventuelles dans l'organisation des groupes en cas de changements de décision. L'inscription sera ferme et définitive jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'absence de réponse à la date

limite donnée empêchera la prise en compte de l'élève dans les effectifs accueillis : il n'y aura pas de relance individuelle.

Les A.E.S.H. seront mobilisées en fonction des élèves qu'elles suivent. Leur emploi du temps pourra être adapté.

MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECOLE ET LIEUX D'ACCES

Accueil :

<i>Entrée habituelle</i>	<i>Entrée par le local à vélo</i>	<i>Entrée par le portail chemin des Dames</i>
8h50 : accueil des CP A directement dans leur classe. 9h00 : accueil des CM1 de Mme Pineau directement dans leur classe. 9h10 : accueil des CM1-CM2 directement dans leur classe.	8h50 : accueil des CP B, tour du bâtiment BCD avant de rejoindre leur classe. 9h00 : accueil des CE1-CE2 directement dans leur classe.	8h50 : accueil des CE1, directement dans leur classe, en contournant le bâtiment BCD. 9h00 : accueil des CE2, directement dans leur classe, en contournant le bâtiment BCD. 9h10 : accueil des CM2, directement dans leur classe, en contournant le bâtiment BCD, entrée par la porte donnant directement dans la classe.
Les enseignants gèrent et accompagnent les élèves aux sanitaires (lavage des mains) avant d'aller en classe.	Les enseignants gèrent et accompagnent les élèves aux sanitaires (lavage des mains) avant d'aller en classe.	Les enseignants gèrent et accompagnent les élèves aux sanitaires (lavage des mains) avant d'aller en classe.

Des agents municipaux (deux si possible) nettoient les lavabos entre deux classes. Marquage au sol dans la cour pour les espaces d'attente.

Sortie pour la pause méridienne : 11h50 CP A, CP B et CE1, 12h00 CM1, CE1-CE2 et CE2, 12h10 CM1-CM2 et CM2 ; prise en charge dans la classe ou la cour par les agents, les enseignants accompagnent les externes jusqu'aux issues dédiées (les mêmes qu'à l'accueil).

Retour en classe : 13h20 CP A, CP B et CE1, 13h25 CM1, CE1-CE2 et CE2, 13h30 CM1-CM2 et CM2 (mêmes entrées que le matin).

Sortie :

<i>Entrée habituelle</i>	<i>Entrée par le local à vélo</i>	<i>Entrée par le portail chemin des Dames</i>
16h20 : sortie des CP A. 16h25 : sortie des CM1 de Mme Pineau. 16h30 : sortie des CM1-CM2.	16h20 : sortie des CP B. 16h25 : sortie des CE1-CE2 directement dans leur classe.	16h20 : sortie des CE1. 16h25 : sortie des CE2. 16h30 : sortie des CM2.
L'enseignant suffit.	L'enseignant suffit.	L'enseignant suffit.

Il est impératif qu'enseignants et parents respectent scrupuleusement les horaires. Respecter les distances de sécurité en dehors de l'école. Un affichage sera mis en place pour les trois points avec un rappel des horaires et des règles de distance.

FONCTIONNEMENT SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Les groupes ne doivent pas se croiser. Une signalétique et un sens de circulation pourront être matérialisés. Les rappels seront récurrents. Les lieux communs fermés seront évités (BCD...).

Déplacement aux toilettes et aux lavabos : les temps de récréation et/ou activité sportive dans la cour seront privilégiés. Pendant les récréations, les toilettes seront privatisées pour une classe :

Toilettes garçons, partie gauche de la cour	Toilettes filles, partie droite de la cour
CP A CE1 CE2 CM2	CP B CE1-CE2 CM1 (Mme Pineau) CM1-CM2

Lavage des mains en arrivant à l'école, avant et après la récréation, avant et après le passage aux toilettes, avant et après le repas, en sortant de la classe, après avoir éternué ou s'être mouché... Les parents fourniront des mouchoirs en papier pour chaque enfant (à garder dans le cartable).

En classe, travail portes ouvertes. Les élèves ne touchent pas aux rideaux, interrupteurs, poignées... Les salles de classe seront ventilées régulièrement (ouverture des fenêtres avant et après la classe et à chaque récréation, par tranche d'au minimum 15 minutes). Il n'y a pas de sortie aux toilettes prévue sur le temps de classe.

Salle de classe : les casiers des élèves sont vidés. Pas de partage d'outils. Chaque élève apporte son matériel chaque jour. Pas de prêt possible. Au retour en classe, les élèves reviendront avec le matériel de classe prêté pendant le confinement. Il restera en classe. Ils viennent aussi avec leur matériel, qu'ils ramènent chez eux tous les soirs. Ils n'utiliseront que les tables et chaises au centre de la classe. Pas de manipulation des autres matériels (jeux, livres, étagères...). Vestes et cartables sont placés en classe, à côté de la table de l'élève.

Port du masque obligatoire pour les enseignants si ils sont à moins d'un mètre des élèves. Gel hydroalcoolique réservé aux adultes. Si des élèves en ont besoin, cela reste ponctuel et la distribution est faite par l'enseignant, en rappelant la façon de se l'appliquer sur les mains. Pas de gel personnel pour les enfants. Respect des distances de sécurité. Pas de déplacement d'élèves dans la classe sans autorisation, possibilité de venir au tableau parler à la classe. Masque autorisé pour les élèves qui en ont un et l'utilisent correctement. Les élèves ne respectant pas les gestes barrières ne seront pas acceptés à l'école. Ils seront remis aux parents sans délai. Dans la mesure du possible, l'école sera équipée de thermomètres infra-rouge. Les enfants blessés seront soignés, en tenant compte de la gravité de la blessure et des mesures de protection (recours aux poches de glace évité).

Activité sportive possible dans la cour (créneaux à voir). Cela est même nécessaire. Pas de gymnase. Prévoir de venir à l'école avec une tenue décontractée, chaque jour (pas de changement sur place). Chaque élève apporte une petite bouteille d'eau. Un marquage au sol matérialisera les espaces pour des activités sans contact.

La classe mobile pourra être utilisée, à raison d'un ordinateur par élève et par jour, avec désinfection quotidienne (lingettes désinfectantes).

Personnel présent à la journée pour nettoyer régulièrement les sanitaires, lavabos, poignées, interrupteurs...

Pour information : enjeux pédagogiques (non exhaustifs)

- ✓ Favoriser les activités qui s'appuient sur les interactions verbales entre élèves pour retrouver le plaisir d'apprendre ensemble

- ✓ Privilégier les rituels et un emploi du temps régulier
- ✓ Penser à des groupes de paroles, des débats interprétatifs...
- ✓ S'appuyer sur les personnes ressources du RASED
- ✓ S'appuyer sur les projets et les actions éducatives débutés avant le confinement
- ✓ Prévoir des activités qui développent le vivre ensemble, qui permettent de s'intéresser à l'autre, de se retrouver des points communs
- ✓ Utiliser un photo-langage, des cartes/ roues/ échelles des émotions...
- ✓ Penser les temps de récréations comme des activités encadrées d'EPS pour respecter le protocole sanitaire et/ou faire des pauses régulières en fin d'activités
- ✓ Proposer des activités culturelles : artistiques / musicales

Récréations différées : Délimiter des espaces dédiés (voir tableau précédent : 2 classes en même temps). La cour est divisée en 2 entre les 2 blocs sanitaires. Chaque classe reste dans sa partie, avec « ses » toilettes. Temps de récré de 10 minutes, avec 5 minutes de battement. Pas de jeux collectifs. Possibilité d'apporter un petit jeu individuel, calme, rangé dans le cartable. Pas de regroupements. Profiter de ce temps pour un passage aux toilettes, en respectant les règles sanitaires (essuyer la lunette avant de s'asseoir, tirer la chasse d'eau, pousser la porte avec le coude, se laver les mains correctement). Attendre le nettoyage avant le passage d'un autre groupe. Chaque enseignant gère sa classe. Recours à des gommettes de couleurs différentes pour matérialiser les espaces aux toilettes et lavabos (occupation 1 sur 2).

<i>Récréation du matin</i>	<i>Récréation de l'après-midi</i>
10h10-10h20 : CP A et CP B	14h40-14h50 : CP A et CP B
10h25-10h35 : CE1 et CE1-CE2	14h55-15h05 : CE1 et CE1-CE2
10h40-10h50 : CE2 et CM1	15h10-15h20 : CE2 et CM1
10h55-11h05 : CM1-CM2 et CM2	15h25-15h35 : CM1-CM2 et CM2

Intervention « musique » par Dominique Brunet, dans les salles de classe, en respectant le protocole sanitaire.

Les sorties scolaires sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Les parents sont invités à ne pas pénétrer dans l'école sans autorisation.

Il n'y aura pas de rendez-vous pour les inscriptions pour la rentrée 2020. Se référer au site internet de l'école pour les modalités d'inscription.

La liaison école-collège (transmission des dossiers...) se fera en interne entre enseignants.

Les réunions pédagogiques (équipes éducatives, ESS...) sont reportées ou, en cas de situations délicates et/ou urgentes, organisées à distance (visioconférence ou conférence téléphonique).

Le Livret Scolaire (L.S.U.) sera renseigné en fin d'année, en fonction des éléments dont les enseignants disposent. Il n'y aura pas d'évaluation entre la reprise et la fin de l'année scolaire.

ORGANISATION DU RYTHME EN LIEN AVEC LES COLLECTIVITES

Périscolaire

Le matin : accompagnement des élèves aux points d'entrée, en fonction de l'accueil échelonné, par les agents du Club.

Le soir : prise en charge dans la cour au fur et à mesure de la sortie des classes, comme habituellement.

Restauration scolaire

Repas préparés sur place.

Utilisation des 2 réfectoires (maternelle et élémentaire) pour un service à table selon un planning classe par classe. Séparation possible des salles.

Sens de circulation établi : entrée côté club, lavage des mains dans les sanitaires, service à table, lavage des mains à la fontaine de chaque salle puis sortie par la porte vitrée (porte d'entrée des élémentaires habituellement)

Portes laissées ouvertes pour éviter la manipulation.

1 personnel dédié aux nettoyages des sanitaires, 1 personnel dédié aux nettoyages des salles.

1 surveillant par groupe d'enfants qui fait aussi le service du midi.

Viande prédécoupée et fruits coupés et épluchés afin de réduire l'interaction élèves/personnels.

Utilisation des mêmes circuits que ceux pris par les enfants le matin à leurs arrivées.

Pour les lieux de cours : utilisation de la cour principale pour 2 groupes, cour du CCL, square derrière le cimetière.

Réajustements éventuels à partir de la semaine du 25 mai, quand il y aura les 8 groupes : planning réfectoire/temps extérieur/temps en classe.

Communication aux parents:

L'organisation du temps de cantine sera donnée aux parents concernés après que les 2 écoles aient communiqué leurs protocoles d'accueil.

! désinfection des tables avant et après le repas.

Transports scolaires

Le matin : attente dans le bus puis accompagnement des élèves aux points d'entrée, en fonction de l'accueil échelonné, par l'agent de service « bus ».

Le soir : prise en charge dans la cour au fur et à mesure de la sortie des classes, comme habituellement.

Schéma organisationnel établi en conseil des maîtres, avec la municipalité, les représentants de parents élus, le Club Loisirs et Culture, l'association de Cantine scolaire.

Il est validé par la Mairie le lundi 4 mai 2020, et par Mme Delafont, Inspectrice de l'Education Nationale, le mardi 5 mai 2020.

Transmission aux familles le jeudi 7 mai, via le site internet de l'école et le panneau d'affichage.

Toutes les informations supplémentaires (mises à jour...) seront publiées sur le site internet de l'école :

<http://ec-athee-sur-cher.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Le Directeur,



J.-B. MAIGNAN

AVIS POUR LA COUR ET LE PRÉAU

Les sauts exagérés, les courses rapides, les jeux violents ou dangereux sont absolument prohibés.

Il est défendu de jeter des pierres, bouts de bois, gravier, ou tout autre projectile quelconque.

Il interdit de grimper aux arbres ou sur les murs, portes, clôtures, etc — L'usage des appareils de gymnastique n'est permis que pendant les leçons réglementaires données par le Maître.

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES

IL EST DÉFENDU

- 1° **DE CRACHER A TERRE;**
- 2° **DE MOUILLER SES DOIGTS DANS SA BOUCHE** pour tourner les pages des livres et des cahiers;
- 3° **D'INTRODUIRE DANS SON OREILLE** le bout d'un porte-plume ou d'un crayon;
- 4° **D'ESSUYER LES ARDOISES EN CRACHANT DESSUS** ou en y portant directement la langue.
- 5° **DE TENIR DANS SA BOUCHE** les porte-plumes, les crayons, les pièces de monnaie, etc.;

Vouslez-vous savoir maintenant pourquoi ces défenses vous sont faites ? Demandez-le à vos maitres qui vous donneront les explications nécessaires.

Souvenez-vous enfin que vous ne devez pas seulement obéir vous-mêmes à ces prescriptions, mais que vous avez encore le devoir de les faire connaître à tout le monde.